

## **Procès-verbal**

Session d'ajournement du conseil de la ville de Macamic tenue le 24 novembre 2008, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, la conseillère et les conseillers suivants : Denise Dubois, Rock Morin et Yvan Verville. Étaient également présents le directeur général et secrétaire-trésorier, Denis Bédard et l'adjointe à la direction générale – administration et législation, Joëlle Rancourt.

Absents : Dianne Duchesne, Éric Poiré et Daniel Paquette.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

**2008-11-213**

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des comptes à payer :
  - a) Rapport des comptes à payer :
    - Liste au montant de 72 327,92 \$
4. Période de questions;
5. Demandes de commandite :
  - a) Ensemble vocal Émergence;
  - b) École Pavillon Tremblay;
6. Demande de dérogation mineure de madame Antoinette Perron;
7. Questions diverses;
8. Période de questions;
9. Information du directeur général;
10. Levée de l'assemblée.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

**Le point 9 n'a été que discuté aucune décision ne s'y rattache.**

**2008-11-214**

3. **APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

- a) Rapport des comptes à payer :

- Liste au montant de 72 327,92 \$;

Adoptée à l'unanimité.

4. **Période de question**

Aucune question.

5. **Demandes de commandite :**

2008-11-215

a) **ENSEMBLE VOCAL ÉMERGEANCE**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QU' : Un montant de 50 \$ soit versé en janvier 2009 à l'Ensemble vocal Émergence pour notre appui financier à l'occasion de leur spectacle qui aura lieu au mois de mai 2009.

Adoptée à l'unanimité.

2008-11-216

b) **ÉCOLE PAVILLON TREMBLAY**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QU' : Un montant de 100 \$ soit versé en janvier 2009 à l'école du Pavillon Tremblay pour notre appui financier aux activités des élèves pour l'année 2009.

Adoptée à l'unanimité.

2008-11-217

6. **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE MADAME ANTOINETTE PERRON**

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite à la publication dans le journal Le Citoyen, édition du 9 novembre 2008, d'une demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 66, 1<sup>re</sup> Rue Ouest, propriété de madame Antoinette Perron;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande;

Considérant que cette demande est pour régulariser ce dossier étant donné que cette piscine est présente depuis plusieurs années, et ce, avant l'entrée en vigueur des règlements;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : La demande de dérogation mineure présentée par madame Antoinette Perron sur la propriété du 66, 1<sup>re</sup> Rue Ouest, Ville de Macamic, soit acceptée. Cette demande vise à :

- ➔ Permettre le maintien de la piscine creusée dans la marge avant.

Adoptée à l'unanimité.

7. **Questions diverses**

Aucun point n'a été rajouté.

8. **Période de question**

Aucune question.

**2008-11-218**

10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu de lever l'assemblée. Il est 19 heures 40.

ADOPTÉ.

---

Denis Bédard  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

---

Daniel Rancourt  
Maire